

"Le budget 2026 s'annonce incertain", s'inquiète Odile Rauzy, présidente de l'Université de Toulouse



Odile Rauzy, présidente de l'Université de Toulouse (ex-Paul Sabatier). DDM - LAURENT DARD

Publié le 28/10/2025 à 07:13

[Gérald Camier](#)

La faculté du Mirail n'est pas la seule à s'inquiéter de la baisse des dotations. L'Université de Toulouse (ex-Paul Sabatier) estime que si "cette conjoncture venait à s'aggraver et à durer, l'Université de Toulouse, qui perd 2 millions d'euros, pourrait se trouver dans l'incapacité de continuer à porter l'ensemble des missions de service public, de formation et de recherche, qui lui sont confiées".

Deux millions d'euros en moins sur le budget de l'Université de Toulouse (ex-Paul Sabatier), sur un total de plus de 460 millions d'euros, c'est le manque à gagner de la faculté des sciences qui pourrait se retrouver "dans l'incapacité de continuer à porter l'ensemble des missions de service public, de formation et de recherche, qui lui sont confiées". Odile Rauzy, la présidente de l'université qui accueille près de 38 000 étudiants par an, a confié, lundi 27 octobre, son inquiétude quant aux dotations de l'État revues à la baisse. "Notre environnement évolue et il est de notre responsabilité de saisir tous les leviers qui nous permettent de répondre aux besoins de formation et de recherche au sein de nos territoires et de notre écosystème", a-t-elle déclaré.

Le hic, selon l'Université de Toulouse, réside dans le concept de glissement-vieillesse-technicité (GVT) qui permet de désigner l'évolution de la masse salariale d'une administration publique liée au vieillissement et à l'avancement de carrière des agents. Mais pas seulement : " Par exemple, explique l'université, la non-compensation du GVT représente un montant d'environ 2 millions d'euros par an. Plus récemment d'autres mesures n'ont été que partiellement compensées et occasionnent des transferts de charge conséquents : les mesures en faveur du pouvoir d'achat légiférées en 2023 (mesures Guérini) représentent un reste à charge de 56 % de la mesure soit pour l'Université de Toulouse 3,5 millions d'euros par an. Par ailleurs l'inflation non compensée par la dotation de l'état et présente dans tous les compartiments de la dépense est évaluée à 4 millions d'euros par an".

Le budget 2026 s'annonce donc "incertain", craint l'Université de Toulouse qui assure que "d'autres transferts de charge sont en discussion notamment l'augmentation du CAS pension (cotisations patronales pour la retraite)". "Cette restriction budgétaire met en difficulté les universités et les oblige à accroître le pilotage de leurs moyens et la recherche d'autres sources de financement", explique-t-on.